

Burundi : la BBC à nouveau autorisée à émettre

@rib News, 30/03/2022 – Source AFP Le régulateur burundais des médias a annoncé mercredi la "reouverture" radio britannique BBC, qui n'était plus autorisée à diffuser dans le pays depuis mai 2018. Le Conseil national de la communication (CNC) avait suspendu la diffusion le 4 mai 2018 de la BBC et de la radio américaine VOA pour "manquements à la loi régissant la presse et à la déontologie".

L'instance avait ensuite retiré en mars 2019 son autorisation d'exploitation à la BBC. VOA n'a, elle, pas vu sa suspension levée depuis lors.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

"Nous sommes arrivés à la décision de rouvrir la radio BBC à partir d'aujourd'hui", a annoncé la présidente du CNC, Vestine Mbandagu, dans une déclaration en français à la presse. "Le CNC avait suspendu la radio BBC pour des fautes professionnelles, puis (...) son Excellence le président de la République (Evariste Ndayishimiye) a recommandé que le CNC puisse s'asseoir avec les médias sous sanctions afin qu'il puisse régler les problèmes définitivement", a-t-elle expliqué. "Nous avons emboîté le pas, (...) et finalement, la conditionnalité que l'on avait posée à la radio BBC a honoré", a-t-elle ajouté. Le CNC avait retiré l'autorisation d'exploitation de la BBC en 2019 en estimant que la station n'avait "pas respecté sa promesse de respecter (...) les principes d'équilibre de l'information et de vérification rigoureuse des sources" et ensuite "diffusé un documentaire qui s'est avéré être un montage mensonger, calomnieux et accablant pour le Burundi". L'institution faisait référence au documentaire "L'intérieur d'un site de torture au Burundi", diffusé par BBC en décembre 2018 évoquant des "sites secrets de torture et de détention pour faire taire les opposants" - ce qui avait été catégoriquement démenti par le pouvoir dirigé par Pierre Nkurunziza. Le chef de l'Etat est déchu en juin 2020. Son successeur, Evariste Ndayishimiye, avait appelé en janvier 2021 le CNC à "régler ses différends" avec les organes de presse sanctionnés à la suite de la crise née en avril 2015 de la décision de Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat contesté. Cette crise politique a fait au moins 1.200 morts et plus de 340.000 réfugiés. Saluant des "progrès" dans la situation politique du pays, l'UE et les Etats-Unis ont annoncé dernièrement lever les sanctions financières qu'ils avaient prises en 2016. De nombreuses ONG et groupes de la société civile ont dénoncé ces décisions, estimant que la situation n'avait guère changé. Le Burundi est classé à la 147e place sur 180 dans le classement de l'ONG Reporters sans frontières (RSF) sur la liberté de la presse.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});